# LES ASSOCIATIONS NATIONALES

# LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Plusieurs associations nationales œuvrent spécifiquement à la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, dont notamment :

### La Fédération nationale solidarité femmes (FNSF)

Fédérant 67 associations sur le territoire, la FNSF vise à agir avec les femmes pour leurs droits à la liberté, l'égalité et l'intégrité. Elle mène une action pour les accompagner vers la sortie des violences et l'autonomie et à faire reconnaître les violences faites aux femmes comme une des manifestations des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Elle gère depuis sa création le 3919 – Violences Femmes Info, plateforme d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violences sexistes et sexuelles, de leur entourage des professionnels. Gratuit et anonyme.

### www.solidaritefemmes.org

# La Fédération nationale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (FN CIDFF)

La FN CIDFF vise à l'autonomie des femmes et des familles et à agir en matière d'accès aux droits pour les femmes, de lutte contre les discriminations sexistes et de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle assure la coordination de 105 CIDFF et de 13 fédérations régionales présents sur le territoire.

#### www.infofemmes.com

# Le Collectif féministe contre le viol (CFCV)

Le Collectif Féministe Contre le Viol vise à aider et soutenir toutes les personnes victimes de violences et d'agressions sexuelles, sous toutes ses formes (viol, agressions sexuelles et harcèlement sexuel).

Il gère une permanence téléphonique à destination des victimes de viols et d'agressions sexuelles :

Le 0 800 05 95 95 « VIOLS–FEMMES–INFORMATIONS ». Numéro vert, gratuit depuis un poste fixe en France et dans les DOM et TOM, ce numéro est accessible du lundi au vendredi, de 10 h à 19h (heures Paris). www.cfcv.asso.fr

### Le Mouvement français pour le planning familial (MFPF)

Le MFPF, tête d'un réseau composé de 76 associations départementales et de 13 fédérations régionales, milite pour le droit à l'éducation à la sexualité, à la contraception, à l'avortement, à l'égalité entre les femmes et les hommes et combat toutes formes de violences et de discrimination. Il dispose d'un numéro vert national le 0800 08 11 11 « Sexualités, Contraception, IVG », qui assure une écoute, une information et une orientation sur ce champ. Anonyme et gratuit, ce numéro est accessible du lundi au samedi de 9h à 20h en métropole et du lundi au vendredi de 9h à 17h aux Antilles.

### www.planning-familial.org

#### Femmes solidaires

A la tête d'un réseau de plus de 190 associations locales réparties en métropole et dans les DOM-TOM, Femmes solidaires est un mouvement féministe d'éducation populaire qui défend les valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, d'égalité pour les droits des femmes. Elle informe, sensibilise sur les droits des femmes afin de contribuer à l'évolution des mentalités vers une société libérée des rapports de domination et travaille sur toutes les formes de violences.

# www.femmes-solidaires.org

#### La Fédération nationale GAMS

La Fédération nationale GAMS est engagée dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux femmes, aux adolescentes et aux fillettes et vise à la promotion de la santé maternelle et infantile en direction des populations immigrées et issues des immigrations. Elle agit plus particulièrement contre les mutilations sexuelles féminines, les mariages forcés et/ou précoces, les autres pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes et des filles.

# www.federationgams.org

#### Voix de Femmes

Voix de Femmes a pour but de lutter contre le mariage forcé, le crime dit d'honneur et toute autre violence en lien avec le contrôle du choix amoureux et de la sexualité.

#### www.association-voixdefemmes.fr

# L'Association européenne contre les Violences faites aux Femmes au Travail (AVFT)

L'AVFT agit pour lutter contre toutes les formes de violences contre les femmes, tout en étant spécialisée dans la dénonciation des discriminations sexistes et des violences sexistes et sexuelles au travail.

#### www.avft.org

### Femmes pour le dire Femmes pour agir (FDFA)

FDFA agit pour lutter contre la double discrimination qu'entraîne le fait

d'être femme et handicapée.

#### www.fdfa.fr

#### **En Avant toutes**

En Avant toutes est une association agissant principalement auprès des jeunes pour sensibiliser et changer les comportements sexistes. Elle gère un tchat ouvert selon les horaires suivants : les lundi et mardi de 15h-17h, le mercredi de 14h-18h, les jeudi et vendredi de 15h-21h.

#### www.enavanttoutes.fr

# Le Collectif de lutte antisexiste contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur (CLASCHES)

Le CLASCHES est une association féministe d'étudiants mobilisés contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur. Son action concerne spécifiquement les étudiants et doctorants, particulièrement exposés au sein de l'institution, et pour lesquels les recours sont les plus difficiles et inégalitaires. Il communique sur le harcèlement sexuel, apporte une première information aux victimes et les oriente vers les structures adaptées pour les accompagner.

# www.clasches.fr

# D'autres associations nationales agissent également en ce domaine, dont notamment :

#### France victimes

Fédération regroupant 130 associations d'aide aux victimes, France victimes promeut et développe l'aide et l'assistance aux victimes (de toute infraction pénale, de terrorisme, d'accidents collectifs, ...) et toute autre mesure contribuant à améliorer la reconnaissance des victimes. Elle gère le 116006, numéro d'aide aux victimes, accessible 7 jours sur 7 de 9h à 19h.

#### www.france-victimes.fr

La Fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences conjugales et familiales (FNACAV)

La FNACAV, qui regroupe 36 structures sur le territoire, a notamment pour objet de promouvoir le développement et la création de centres spécialisés dans la prise en charge des auteurs de violences conjugales et familiales.

Elle gère le 08 019 019 11, numéro d'écoute à destination des auteurs de

ces violences, accessible du lundi au dimanche de 9H00 à 19H00. www.fnacav.fr